

PLAQUETTE ACCOMPAGNEMENT ZÉRO PHYTO
ACCOMPAGNEMENT COMMUNES ZÉRO PESTICIDE 2022



Afin de réduire la pollution engendrée par l'utilisation des produits phytosanitaires, le Service de l'eau potable et des milieux aquatiques (SEPoMA) du Département et l'Association AQU'I'Brie accompagnent les communes de Seine-et-Marne vers le zéro phytosanitaire. Cette démarche s'inscrit dans la durée et comporte plusieurs étapes, de l'information initiale auprès des élus au suivi annuel de chaque commune.

1 DOCUMENT - Publié le 2 octobre 2023

 **Observatoire 2022 - ZÉRO PHYT'Eau**
PDF-1.76 Mo

 TÉLÉCHARGEMENT